

University of Mohamed Lamine Debbaghine, Setif 2
Faculty of Letters and Languages
Department of English language and Literature
Module: Initiation to Translation
Level 2nd Year – All Sections Translation
Lecturer : Mrs. CHENNOUF

Le processus de traduction

Le processus de traduction se réalise en trois temps:

Lecture et compréhension, reformulation et enfin la révision. A chacune de ces étapes correspondent les sous-opérations suivantes:

- le décodage des signes linguistiques et la saisie du sens;
- la reverbération des concepts/ L'interprétation et le choix d'une solution.
- La révision des choix.

1/ Lecture et compréhension

Le texte doit être lu en entier et bien compris avant que la traduction ne soit entamée. Pour obtenir un résultat satisfaisant, il convient de prendre en compte un certain nombre de facteurs, à savoir :

- De quoi parle-t-on dans le texte?
- De quel genre de texte s'agit-il?
- Quand le texte a-t-il été écrit?
- Pour qui le texte a-t-il été écrit?

La première étape du processus est l'opération par laquelle le traducteur cherche à saisir le vouloir-dire de l'auteur. La perception purement physique du message (visualisation graphique d'un texte) ne suffit pas pour saisir le sens.

On distingue deux paliers de Compréhension: la saisie des signifiés, et la saisie du sens (signifiant). Tout mot renvoie à la fois au système de la langue duquel il tire sa signification et à un ensemble de paramètres non linguistiques qui lui confèrent un sens.

Il n'est pas toujours possible de remplacer un mot de la langue source par le même mot dans la langue cible.

L'une des principales techniques que le traducteur applique pendant le processus de traduction consiste à choisir la meilleure unité de traduction possible.

Après l'analyse lexicale, le traducteur ne peut pas faire correspondre à chaque unité des signifiants d'une autre langue bien qu'il les ait jugés intuitivement comme équivalents. Du point de vue grammatical le résultat de ce transcodage peut être correct mais il est insatisfaisant pour la sémantique. En assemblant les mots transcodés il n'est pas certain qu'il rende le sens de l'énoncé original.

Toutefois l'analyse interprétative du contexte est indissociable de la traduction car la traduction ne se ramène pas à une simple conversion d'unités.

- Parvenir à distinguer les intentions d'un auteur est quelquefois difficile. On peut parfois interpréter le même fait de façon différente.

Lorsque l'auteur introduit dans son texte une allusion à des images poétiques, il est souvent difficile pour le traducteur d'avoir la certitude qu'un énoncé renferme des allusions culturelles. Fréquemment l'examen des paramètres contextuels et référentiels permettent au traducteur d'interpréter un texte donné.

- Le Titre : Toujours traduire le titre qu'une fois le texte lu en entier.

- Mots inconnu : Relever les mots dont vous ne connaissez pas la signification et ceux pour lesquels il est difficile de trouver un équivalent. Ne restez pas bloqué(e) sur les mots que vous avez des difficultés à traduire. Il est préférable de laisser une traduction provisoire (que vous pouvez surligner avec une couleur différente, en vert, par exemple) et ensuite revenir à ce mot plus tard, quand vous avez plus de contexte, qui vous aidera à trouver la traduction correcte. Ne laissez jamais des espaces vides, points d'interrogation, X, ou d'autres signes .

***Les noms propres à eux seuls méritent une phase de recherche. Vous devez vous assurer que les noms des personnes citées sont correctement orthographiés (ne jamais croire que juste parce qu'ils sont dans le texte original, cela signifie qu'ils sont corrects). Il en va de même pour les noms géographiques, les mouvements historiques, les périodes, et ainsi de suite.

2/ La reformulation (reverbalisation) :

Pour assurer le passage entre le texte de départ et le texte d'arrivée, le traducteur doit occuper successivement deux fonctions différentes : il est d'abord lecteur avant de devenir à son tour auteur. Ce travail de réécriture présuppose donc qu'il y ait une phase de déverbalisation (les mots s'effacent pour laisser place à la conceptualisation) suivie d'une phase de reverbalisation (la représentation du sens est convertie en mots).

Cette deuxième étape du processus de traduction est la reformulation, elle consiste donc à reverbaler les concepts en utilisant les signifiants d'une autre langue. C'est un acte d'intelligence, s'appuyant sur la reformulation d'idées dont l'aboutissement est la convenance la plus exacte possible entre le sens et une forme linguistique donnée. Le raisonnement analogique est le moyen par lequel le traducteur arrive à découvrir le sens d'un énoncé. C'est par ce moyen qu'il peut réexprimer le sens dans une autre langue.

La recherche des ressources expressives de la langue d'arrivée consiste à procéder à des associations successives d'idées car le cerveau de l'homme fonctionne par associations. La compétence d'un traducteur dépend de sa capacité à raisonner logiquement et à déceler les rapports entre des concepts.

Pour ce faire, le traducteur doit regrouper certaines compétences qu'on résumera en cinq :

UN BON TRADUCTEUR EST BILINGUE (MAIS PAS SEULEMENT...)

La sous-compétence bilingue est le plus évident des prérequis pour pouvoir effectuer quelque type de traduction que ce soit. Il s'agit des connaissances et habilités nécessaires pour la communication en deux langues. En font partie des savoirs pragmatiques, sociolinguistiques, textuels et lexico-grammaticaux.

UN BON TRADUCTEUR EST SPÉCIALISÉ DANS UN DOMAINE DE TRADUCTION

La compétence extralinguistique est particulièrement évidente dans le monde de la traduction, puisqu'elle concerne les connaissances que le traducteur se doit d'avoir sur le monde en général et en particulier sur les domaines spécifiques dont traite la traduction à laquelle il travaille. Il s'agit de connaissances à la fois encyclopédiques et thématiques liés aux deux cultures en jeu dans la traduction.

UN BON TRADUCTEUR CONNAÎT LES RÈGLES DE TRADUCTION

La compétence de connaissances sur la traduction réunit l'ensemble des savoir-faire qu'un traducteur acquiert, soit durant sa formation soit grâce à son expérience, et qui sont propres au traducteur. Il s'agit ainsi de deux types de connaissances:

Les connaissances liées à l'exercice de la traduction

La connaissance des principes qui président à la traduction (types d'unité, processus requis, méthodes et démarches utilisés, types de problèmes, etc.)

UN BON TRADUCTEUR MANIE LES OUTILS D'AIDE À LA TRADUCTION

La compétence instrumentale concerne, comme son nom l'indique, la capacité du traducteur à faire usage des divers outils qu'il doit avoir à sa disposition pour mener à bien sa tâche. Dans la pratique, cette compétence inclut les connaissances et habilités liées à l'usage des sources de documentation et des technologies de l'information et de la communication appliquées à la traduction (dictionnaires, encyclopédies, grammaires, références stylistiques, textes parallèles, corpus, moteurs de recherche, etc.)

UN BON TRADUCTEUR SAIT S'ORGANISER

La sous-compétence stratégique est liée à la capacité de gestion temporelle, administrative et pragmatique dont le traducteur doit pouvoir faire preuve pour mener à bien un projet de traduction. Celle-ci garantit l'efficacité du processus de traduction et la résolution des problèmes.

A cela il faut encore ajouter certains composants psycho-physiologiques tels que les composants cognitifs (mémoire, perception, attention, émotion), les composants d'attitude (curiosité intellectuelle, persévérance, rigueur, esprit critique, connaissances, confiance, motivation) et certaines habiletés (créativité, logique, analyse, synthèse)...

En somme, le traducteur doit savoir traduire, rédiger, se relire, trouver l'information, et savoir se documenter. Il doit également trouver et gérer les informations, connaître les domaines techniques généraux et manipuler tous les outils, matériels et logiciels propres à cette discipline.

3/ Révision, relecture, correction de traduction

Au-delà de la traduction fidèle d'un texte, il est souvent nécessaire de procéder à la révision de textes traduits afin de contrôler l'exactitude des termes, ou tout simplement d'assurer la concordance entre expressions de langage courant.

Il est admis que la relecture de sa traduction par le traducteur est indispensable, quel que soit le type de texte.

Nous proposerons pour l'analyse d'une traduction (Révision) une classification en plusieurs catégories : la relecture ou vérification, la correction, la révision et l'édition. Ceci nous permet d'aborder les modes d'intervention en fonction de leur chronologie dans le processus de traduction.

1/ La relecture ou vérification : Le premier sens généralement conféré à la relecture (re-reading ou proof-reading en anglais) est celui d'une lecture parallèle de la traduction et de son original afin de contrôler sa correction linguistique et sémantique. Très souvent, le terme de relecture se rapporte à un contrôle effectué par l'auteur de la traduction lui-même.

2/ La correction : Est une opération qui peut succéder à la relecture, après signalisation des erreurs le correcteur est désigné pour intégrer les corrections suggérées et prendre une décision définitive quant à leur application.

3/ La révision : Elle s'accomplit sur le plan du fond comme de la forme et concerne tous les aspects de la traduction en tant que produit. La révision constitue, au-delà de la simple correction des erreurs, un test de fonctionnalité c'est-à-dire vérifier si la solution retenue est exacte et si l'équivalence rend parfaitement tout le sens de l'énoncé initial.

Afin d'atteindre ses objectifs, le réviseur a deux principaux choix méthodologiques pour examiner la traduction : la révision du document traduit seul (appelée révision unilingue) ou la révision de la traduction en la comparant au document original (appelée révision bilingue ou encore révision comparative).

Compétences de révision

Il faut que le réviseur ait des compétences de traducteur (linguistiques et rédactionnelles de la langue source et de la langue cible), ainsi que des compétences de traitement de l'information, des connaissances culturelles et techniques, des capacités de recherche et aussi des expériences dans les domaines considérés.